

La discrimination, toujours présente!

En ce 21 mars, Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale décrétée par l'ONU, il est pertinent de regarder où nous en sommes en 2013.

Malgré la bonne volonté, force est de constater que le phénomène existe encore et que les préjugés sont tenaces. Lors de la Commission sur les accommodements raisonnables, il y a eu de nombreux propos porteurs de racisme et de xénophobie qui nous démontraient la peur viscérale de se faire envahir, de perdre notre identité, nos coutumes.

Les personnes qui viennent s'installer ici sont aussi des travailleuses et des travailleurs. Notre organisme a constaté des pratiques abusives et de la discrimination dans plusieurs milieux de travail. Cela est souvent camouflé, sournois, discret, difficile à prouver, mais présent tout de même.

Le gouvernement, certaines entreprises et notre municipalité ont mis de l'avant des politiques d'intégration visant à favoriser l'emploi, mais qu'en est-il dans les faits? Le ratio fixé, bien que minime, n'est pas toujours atteint; les emplois ne sont pas tous permanents, ni à temps plein, et rarement dans des postes cadres ou de haute direction, mais plutôt dans des emplois subalternes, précaires et à moindre salaire.

De plus, lorsqu'elles sont diplômées, les personnes doivent se battre pour faire reconnaître leur acquis et leurs diplômes. Est-ce qu'être un ingénieur, un médecin est différent ici? Une mise à niveau des connaissances peut être nécessaire dans certains cas, mais les demandes sont exagérées et le processus est long et en décourage plusieurs, qui finiront par occuper un emploi bien inférieur à la profession pour laquelle elles sont qualifiées.

Et que dire de la fermeture des ordres professionnels qui gardent jalousement leur porte close? Lors d'un colloque portant sur l'intégration en emploi des personnes immigrantes, une participante a affirmé qu'à cause des difficultés pour des dentistes d'être reconnus et de pouvoir travailler dans leur métier, son ordre était très fier de leur permettre d'intégrer un emploi de technicienNE dentaire!

Il est dommage de se priver de talents et d'expertises et, encore plus, dans un contexte où on nous parle constamment de la pénurie de main-d'œuvre. On n'a qu'à penser aux personnes qui attendent encore pour avoir accès à un médecin pendant qu'on refuse à plusieurs médecins le droit de pratiquer; qu'on les oblige à retourner sur les bancs d'école et que l'on restreint l'accès à la formation et à l'internat aux nouveaux arrivants.

Qu'on se le dise, la discrimination raciale en emploi est encore bien présente pour les personnes immigrantes, migrantes et les personnes provenant des minorités visibles. Bien sûr, il y a des exemples de réussite, mais cela ne reflète pas la dure réalité de bien des laissés-pour-compte!!!

Manon Brunelle, José Barrera, Linamar Campos et Ana De Campos

Illusion-Emploi (Groupe de défense et de promotion des droits des travailleuses et travailleurs non-syndiqués)